Littératures en Belgique – Literaturen in België. Diversités culturelles et dynamiques littéraires. Sous la direction de Dirk DE GEEST & Reine MEYLAERTS, avec la collaboration de Gina BLANCKHAERT. Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang (coll. Nouvelle poétique comparatiste, n° 13), 2004, 444 p.

Spécificité et Singularité

Pierre PIRET & Ginette MICHAUX

Le présent volume a pour objectif d'interroger la relation souvent établie par les études littéraires, implicitement ou explicitement, entre langue, littérature et territorialité. Comme Dirk de Geest et Reine Meylaerts l'ont souligné dans leur introduction, le titre même du volume, par l'usage stratégique qui y est fait de la préposition 'en', vise à rendre compte de la complexité particulière de cette relation dans le cadre belge. Comme chacun sait, cette complexité procède du fait qu'on ne peut bâtir l'étude des littératures en Belgique sur le socle stable – quoique évidemment fictif – défini par le romantisme: une langue, une littérature, une nation. Autrement dit, étudier les littératures en Belgique conduit à mettre en doute la convergence – si évidente qu'elle semble naturelle – qui s'établit, dans les 'grandes' littératures, entre les catégories de la langue, de la littérature et de la territorialité.

C'est cette relation que nous nous proposons d'interroger, nous situant au croisement de deux axes importants des contributions. Le premier a trait aux rapports entre langue(s) et littérature. Il ne s'agira pas pour nous de revenir, comme le fait Rainier Grutman dans ce volume, sur la question du rapport entre les langues, mais plutôt de montrer que, d'une part, le fait littéraire doit être pensé dans sa double relation à la langue et au langage et, d'autre part, que cette distinction conduit à définir deux grandes orientations des études littéraires, à savoir le versant de la spécificité et celui de la singularité. Le deuxième axe, défini dans l'argument général du présent volume, concerne le problème de l'autonomie (au sens territorial, non socio-institutionnel): comment définir rigoureusement l'objet 'littérature belge' en tenant compte de ce rapport substantiel entre langue et littérature, rapport qui semble définir la spécificité de la littérature parmi tous les arts? On sait que cette dernière question a suscité, dans l'espace littéraire et critique belge, de nombreux et incessants débats et a donné lieu à des réponses divergentes voire carrément opposées. Notre intention n'est pas de trancher la question une fois pour toutes; nous voudrions plutôt tenter d'éclairer ce nœud problématique capital par une discussion théorique des catégories qui s'y trouvent impliquées: la langue, la littérature et la territorialité.

Pour éviter tout malentendu, trois remarques préalables s'imposent. *Primo*, si nous nous focalisons sur la substance linguistique de la littérature, cela ne signifie pas que la littérature soit réductible à la seule question de la langue, mais seulement que notre apport concerne cette question particulière. *Secundo*, le problème de l'autonomie territoriale de la littérature belge confronte évidemment le chercheur à une série de constructions idéologiques qui ont des répercussions politiques. Notre premier devoir, en tant que scientifiques, est d'objectiver, autant que faire se peut, les questions, et non de renforcer telle ou telle orientation (ce qui, évidemment, ne nous empêche pas de prendre position dans un second temps). *Tertio*, si la réflexion, de nature théorique, que nous soumettons ici, a une portée générale, elle nous semble néanmoins particulièrement requise dans le cadre des littératures de langue française, dans la mesure où la convergence entre langue, littérature et territorialité détermine tout particulièrement les études littéraires francophones, pour des raisons – bien connues déjà – sur lesquelles nous reviendrons rapidement.

I. Langue et Territorialité

Toute notre réflexion repose sur un postulat, à savoir que le sujet humain est d'emblée pris dans l'espace du discours et que c'est nécessairement dans ce cadre qu'il se définit comme sujet. Autrement dit, le sujet se construit à partir de l'héritage de l'Autre; il ne préexiste pas à cet héritage. La validité de ce postulat est à peu près unanimement reconnue aujourd'hui; il réside par exemple au fondement d'une œuvre aussi emblématique qu'*À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust. Commentant un passage de *La Prisonnière*, Jacques Dubois affirmait ainsi: "Proust n'a rien écrit de plus sensible, de plus ajusté, de plus adéquat à l'idée que l'individu construit sa personnalité au point d'intersection d'un dehors et d'un dedans. C'est que, sujet de libre origine en apparence, ce même individu est toujours précédé de toute une histoire peuplée d'acteurs divers. Cette histoire fait mieux que le déterminer, elle l'instaure" (Dubois, 1997: 103).

Cette histoire est notamment linguistique en ce sens que le sujet hérite en particulier d'une langue et que cette langue le situe d'emblée dans une communauté donnée, tant la langue est territorialisante.[1] Aux yeux ou plutôt aux oreilles de chaque locuteur, toute langue institue en effet 'de la' frontière, que ce soit par rapport à d'autres langues – qu'il

[1] Bien sûr le sujet peut hériter de deux ou de plusieurs langues et se développer dès lors selon différentes logiques territoriales. Nous partons ici du cas de figure le plus simple pour nous concentrer sur la relation entre langue – qu'il y en ait une ou plusieurs – et langage.

les connaisse ou non – ou à l'intérieur d'elle-même puisque la variation linguistique va de pair avec la formation d'ensembles notamment territoriaux. C'est d'autant plus net que, la langue étant elle-même prise dans le discours, elle charrie de multiples représentations, valeurs, significations, notamment identitaires. Toute langue est, dit-on, porteuse d'une vision du monde. Elle se présente ainsi comme un facteur territorialisant majeur qui se heurte parfois à d'autres facteurs du même ordre, comme l'histoire, la religion, l'institution politique et administrative: je puis me sentir étranger en Belgique germanophone plus qu'en France voire qu'au Maroc.

On conçoit aisément que la littérature, en tant qu'art de la langue, est tout particulièrement déterminée par cet effet linguistique. Ainsi oppose-t-on souvent la littérature, *naturellement* territoriale, aux autres arts, qui franchiraient les frontières. Cet effet sous-tend à lui seul le fameux modèle romantique *langue, littérature, nation*, qui procède simplement d'une surdétermination de la valeur identificatoire conférée à la langue, surdétermination incarnée dans ce qu'on appelle le génie d'une langue, que la littérature aurait précisément pour fonction de révéler dans sa forme la plus épurée. Cette vision des choses est historiquement située et nettement européocentrique[2], certes, mais cela n'empêche pas de reconnaître que la littérature est toujours, pour une part au moins, et particulièrement dans notre tradition, déterminée par cette force territorialisante de la langue.

L'émergence des francophonies livre un exemple particulièrement significatif à ce sujet, dans la mesure où la langue française est, par son histoire, extrêmement territoriale.[3] Ceci explique, en partie au moins, l'importance prise par la problématique identitaire dans les discours construits par les littératures francophones et par les études littéraires francophones. En effet, pour constituer ces littératures en objet, il a fallu contester cette valeur territorialisante exceptionnelle accordée à la

[2] Jean Stengers a bien montré par exemple que, sous l'Ancien Régime, la langue ne fut jamais "un élément politique majeur de l'unité nationale" (Stengers, 2000: 37). De son côté, Rainier Grutman rappelle que "le Canada partage avec l'Amérique latine et avec les États-Unis un trait qui le distingue irrévocablement des États-nations européens. Pas plus que les autres régions américaines, il ne se définit par un code linguistique, pour la bonne et simple raison que le français, le portugais, l'espagnol et l'anglais sont déjà les langues nationales de la France, du Portugal, de l'Espagne et de l'Angleterre" (Grutman, 1997: 71).

[3] Le mythe de l'universalité de la langue française n'est, contrairement à ce qu'on pourrait croire, en aucune façon déterritorialisant: s'il propose une extension géographique du territoire de la langue française, il ne remet pas en question la valeur distinctive conférée à cette langue, qui continue de "faire frontière": il s'agit toujours "d'en être", non pas d'un lieu, mais du génie d'une langue.

langue française[4] et mettre en perspective l'efficience d'autres facteurs identitaires. Aussi, contrairement à ce que certains espéraient, l'avènement de la francophonie littéraire n'a-t-il pas été synonyme de déterritorialisation de la littérature. Seule la logique de la frontière a été modifiée. Alors que la littérature française avait longtemps été pensée comme un espace *borné*, c'est-à-dire formant un ensemble homogène et clos, parfaitement identifié dans l'évidence d'une tradition soutenue par le génie d'une langue, sa capacité d'intégration ou d'annexion étant fonction de ce critère admis, elle est désormais conçue comme un espace *limité*: ce que signale la distinction encore vivace des études françaises et des études francophones, c'est que la structure fondamentale de la frontière s'est maintenue telle quelle, mais qu'elle a reçu une valeur nouvelle, supplémentaire, une valeur de définition différentielle et surtout de légitimation (Piret, 2001).

Du côté des espaces francophones également, le débat qui a eu lieu sur les rapports entre littérature et territorialité s'est toujours concentré sur la question de la langue. C'est évidemment au nom de la langue, du génie de la langue, que les uns ont dénié toute spécificité aux littératures francophones non hexagonales, en forgeant par exemple l'imaginaire de la langue-patrie ou la curieuse notion d'ethnie française. D'autres, au contraire, l'ont affirmée soit au nom de la langue, en invoquant par exemple les effets du métissage, compris comme rencontre de deux langues et donc de deux génies – qu'on songe à l'âme belge ou aux études menées aujourd'hui sur les littératures coloniales et postcoloniales – soit en soulignant les effets liés à la position périphérique des écrivains et aux représentations linguistiques qu'elle engendre – on a bien montré que l'insécurité linguistique génère des productions littéraires irrégulières soit par hypercorrection soit par revendication d'une marginalité linguistique – soit en insistant sur l'importance d'autres facteurs territorialisants comme l'histoire sociale et les caractéristiques institutionnelles. Dans le cas de la littérature belge francophone, ce sont surtout les deux dernières orientations qui ont donné lieu à des études scientifiques – d'où l'essor remarquable des études d'inspiration sociologique et institutionnelle sur ce corpus.

II. Langue et Déterritorialisation

Cependant, la question de la relation entre langue, littérature et territorialité ne se résume pas aux positions distinguées jusqu'ici. Il faut en effet tenir compte de ce qu'on pourrait appeler la dualité de l'héritage

[4] *Cf.* deux titres très révélateurs de Marc Quaghebeur: "Et si nous cessions d'hypostasier la langue" (Quaghebeur 1998) et "L'identité ne se réduit pas à la langue" (Quaghebeur 1997).

linguistique: le sujet hérite d'une (ou de plusieurs) langue(s), mais aussi et en même temps d'une structure symbolique fondamentale, inhérente à sa condition d'être parlant. Freud et Lacan nous ont révélé que le langage ne doit pas seulement être pensé comme une fonction cognitive parmi d'autres, mais bien comme une structure qui instaure le sujet comme tel:

> "Être parlant" – mais ne faudrait-il pas dire plutôt "être dans le langage", être "précâblé" par le langage – ne devient pas seulement effectif sur le plan du comportement d'un individu à un âge donné, comme une fonction qui viendrait s'ajouter à des fonctions élémentaires, communes à tous les primates. "Être parlant" est effectif dès le départ comme une identification primordiale qui vient imprégner, altérer et dénaturer l'animalité supposée définir l'étape initiale de l'enfance ou de l'humanité. (Zenoni, 1991: 36)

Jacques Lacan a proposé de rendre compte de cette structuration symbolique du sujet en distinguant, dans l'ordre logique plus que chronologique, deux grandes opérations: l'aliénation et la séparation. Parce que le sujet n'advient qu'en perdant son être même – sa complétude originaire, mythique, qui ne peut être que postulée – et le signifiant de cette perte, il semble condamné à vivre dans une *aliénation* douloureuse et éternelle (puisque cette perte est structurelle: il n'y a rien à retrouver). Il échappe à ce destin par la grâce de la *séparation*, qui désigne le moment au cours duquel le sujet reconnaît et accepte, par un acte de volonté, la défaillance qui le constitue et devient ainsi capable de la retourner sur l'Autre. Au lieu de se suspendre entièrement à l'Autre en tant qu'il disposerait de la vérité de son être, le sujet barre l'Autre, comme il est lui-même barré et s'en sépare du même coup.[5] Comme le dit Alfredo Zenoni,

> la séparation est séparation [...] d'avec le fait de réaliser effectivement cette signification, d'être cet objet du fantasme de l'Autre. Elle implique que la constellation même des discours et des déterminations qui président à sa venue au monde comporte en elle-même cette possibilité, comporte la possibilité pour le sujet de "ne pas être" cela, de manquer à être, c'est-à-dire la possibilité d'une perte. (Zenoni, 1991: 48)

Le modèle dit de la double négativité, présenté ici un peu cavalièrement, situe d'emblée l'être parlant dans une relation au langage particulièrement complexe. Du point de vue qui nous intéresse ici, on en perçoit aisément les conséquences. D'une part, le sujet, pris dès avant sa naissance dans un faisceau de prédéterminations – un nom à porter, des espoirs et des craintes à rencontrer... – hérite en particulier d'une (ou de

[5] Pour une présentation détaillée de ces deux concepts, voir Rey-Flaud (1996: 30-31) et Michaux et Piret 2000.

plusieurs) langue(s), facteur territorialisant majeur, on l'a vu. D'autre part, accédant, dans le même temps, à l'ordre symbolique – il hérite d'une langue, mais aussi du langage – le sujet se voit mis en position de ne pas demeurer aliéné au désir de l'Autre, de s'en *déprendre*. Il en résulte que l'homme, en sa qualité d'être parlant, se situe structurellement dans une position instable, dont l'expression de 'sujet du langage' rend bien compte. L'homme est sujet du langage au sens où il lui est assujetti: pour communiquer, il doit recourir à cette langue qui est d'abord la langue de l'Autre. Il est aussi sujet du langage au sens où il dit 'je' et s'approprie ainsi ce langage qui se présente d'abord à lui comme un Autre dont il hérite. Comme le constatait en effet Benveniste, "le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de *s'approprier* la langue entière en se désignant comme *je*" (Benveniste, 1966: 262).

L'écrivain ne peut pas ne pas éprouver cette position instable, qui est celle de tout être parlant. C'est pourquoi, si l'on veut penser rigoureusement la littérature comme un art de la langue – et disons-le une fois encore: il n'est pas question pour autant de réduire l'activité littéraire à cela – deux niveaux distincts doivent être pris en compte, celui de la langue et celui du langage. Par là même s'introduit du jeu dans le rapport entre langue et territorialité qui semblait suffire à organiser l'espace littéraire. Par exemple, les notions d'excès, d'écart, d'irrégularité, souvent invoquées lorsqu'il s'agit de caractériser les littératures francophones, peuvent être pensées à ces deux niveaux distincts. D'un côté, la langue étant soumise à des processus de normalisation et d'identification qui définissent des frontières, chaque sujet, en particulier s'il occupe une position perçue comme périphérique, est tenu de prendre position à son égard, et le choix de l'irrégularité est un des choix possibles. De l'autre, puisque l'homme est un être parlant et que cette relation de l'homme au langage est elle-même problématique, l'écrivain peut, quelle que soit sa position territoriale, être amené à écrire *contre* le langage. C'est ainsi par exemple que le refus de se soumettre à l'obligation d'en passer par la langue de l'Autre, par le code, a déterminé toute une part de la poésie moderne, la conduisant à l'hermétisme.

L'écriture peut avoir en ce sens une valeur déterritorialisante, lorsqu'elle vient saper les fondements identificatoires de la langue dans laquelle elle s'incarne, comme l'avaient souligné Deleuze et Guattari au sujet de Kafka. Selon eux, c'est l'impossibilité dans laquelle Kafka se trouve d'écrire, de par le rapport trop prégnant instauré entre la langue et la territorialité, qui détermine le caractère révolutionnaire de son œuvre: "Impossibilité de ne pas écrire, impossibilité d'écrire en allemand, impossibilité d'écrire autrement" (Deleuze-Guattari, 1975: 29). Ils franchissent même un pas supplémentaire lorsque, renversant la

proposition, ils en viennent à faire de la position 'mineure' et 'déterritorialisante' de Kafka une sorte de norme nouvelle de la littérature: "Autant dire que "mineur" ne qualifie plus certaines littératures, mais les conditions révolutionnaires de toute littérature au sein de celle qu'on appelle grande (ou établie)" (Deleuze-Guattari, 1975: 33). Affirmation excessive, sans aucun doute, et emblématique en cela des années 'théoriques'; cela n'empêche pas de reconnaître que l'activité littéraire est régie par un double mouvement de territorialisation et de déterritorialisation.

III. Spécificité et Singularité

La difficulté de penser le fait littéraire et, plus largement le fait discursif, dans toute sa complexité tient à ce que le double mouvement dégagé ci-dessus est concomitant: tout sujet est à la fois dans le langage et dans une (ou deux ou quelques) langue(s); le langage s'incarne toujours dans une langue; il y a toujours nouage de l'un à l'autre. Les distinctions proposées sont donc strictement logiques – mais aussi pratiques, dès lors qu'elles ont des implications sur les modèles littéraires. Le paradigme spécificité-singularité a précisément pour fonction de distinguer, sur la base des propositions développées auparavant, deux versants distincts mais complémentaires des études littéraires. Complémentaires et même corrélatifs car toute étude littéraire, dès lors qu'elle s'affronte à du texte, travaille nécessairement sur ces deux versants. Mais le versant de la spécificité a été nettement privilégié dans l'espace critique de la littérature belge francophone pour des raisons évidentes: il s'agissait de valider l'objet d'étude contre la prétention hyperterritorialisante de la littérature française.

Spécificité et singularité: ces deux concepts insistent sur la notion de différence, mais lui confèrent des fonctions distinctes. Si l'on consulte le *Trésor de la langue française*, on s'aperçoit qu'ils sont assez proches, au point d'être considérés comme des synonymes dans certaines de leurs acceptions. Pour préciser la valeur que nous leur attribuons, il n'est pas inutile d'en passer par leur généalogie. Le concept de spécificité a connu une extension particulière dans le domaine des sciences naturelles: l'adjectif 'spécifique' est utilisé dès 1516 pour désigner ce "qui a un caractère d'espèce" (TLF, 1992: 855). La spécificité désigne ainsi un "ensemble de caractères qui distinguent de manière absolue une espèce, un phénomène, un organisme de tous ceux qui lui sont apparentés ou qui lui ressemblent" (TLF, 1992: 853). À ce titre, elle reçoit une fonction taxinomique primordiale dans la nomenclature linnéenne et relève donc manifestement de la logique territoriale: elle conduit à constituer des ensembles comme tels. Le concept de singularité, et plus encore celui de singulier, renvoient quant à eux au champ de la linguistique; leurs

différentes valeurs sont marquées par la référence à la catégorie grammaticale du nombre. C'est ainsi que la logique classique distinguait le singulier, le particulier et le général: "La proposition singulière ne concerne qu'un sujet déterminé; si le sujet est unique mais indéterminé ("un arbre pousse dans le jardin"), elle était dite par la scolastique 'particulière'" (TLF, 1992: 533-534).

Le concept de spécificité et celui de singularité sont donc opératoires dans deux ordres bien distincts. La spécificité désigne un ensemble de traits caractéristiques qui qualifient un individu (par exemple) et l'inscrivent ainsi dans un ensemble. La singularité désigne un mode d'être subjectif: non pas une qualité caractéristique, mais une position dans la langue/dans le langage et donc dans l'espace social. Ainsi définis, ces deux concepts permettent de distinguer deux versants majeurs des études littéraires.

Tout écrivain – mais c'est vrai plus largement de tout sujet – est d'emblée placé dans une position spécifique, qui résulte de l'héritage qui est le sien. Cet héritage, on l'a dit, est multiple: familial, religieux, linguistique, formel, générique, etc. L'écrivain est donc confronté à une série d'identifications *spécifiques* – valeurs et croyances auxquelles adhère une collectivité, modèles et idéaux auxquels elle s'identifie – à partir desquelles il est tenu de travailler. C'est pourquoi la littérature reçoit classiquement une fonction de constitution et de renforcement de la cohésion sociale: les textes produits par des auteurs divers sont reconnus comme littéraires en tant qu'ils sont considérés comme l'expression d'un peuple tout entier, qui lui-même se construit comme espace délimité par identification à un patrimoine notamment littéraire. Cohésion sociale ne signifie bien entendu pas qu'il n'y a pas débat, opposition, contradiction; au contraire, cette fonction désigne plutôt la mise en place de positions bien constituées, définies, délimitées – mais toujours par rapport à un héritage commun. Tout sujet et, en particulier, tout écrivain est tenu de prendre position à l'égard de cet héritage, de se l'approprier d'une façon ou d'une autre (et les positions sont multiples, de l'adhésion au rejet). Mettre en perspective ces conditions spécifiques et les prises de position qu'elles engendrent, c'est là assurément une fonction essentielle des études littéraires.

Des œuvres peuvent donc être dites *spécifiques* lorsqu'on peut les rassembler sous une même bannière. Ceci n'empêche pas de les concevoir en même temps comme *singulières*. Le versant de la singularité souligne en effet, non pas ce qu'aurait de particulier ou d'unique telle ou telle œuvre, qui serait ainsi ramenée dans l'espace d'une différence absolue, mais bien la complexité du travail d'appropriation de l'héritage. Le versant de la singularité prend en compte la capacité de séparation inhérente au langage: l'écrivain, comme tout sujet, éprouve la distance

que le langage instaure et n'est donc pas inéluctablement captif de la langue et des identifications qu'elle génère; il n'est pas tenu d'adhérer ou de ne pas adhérer (dialectique de l'identification et de la contre-identification). De par la distance inhérente au langage, l'écriture conserve par exemple la capacité – qui n'est évidemment pas toujours mise en œuvre – de radiographier le discours de l'Autre et d'en révéler, ce faisant, les fondements inavoués ou non sus. D'où cette autre fonction souvent attribuée à la littérature: faire *déconsister* les identifications attachées à une langue à tel moment de son histoire, remettre en chantier les discours dominants de la civilisation, *mettre en crise* les formes et les significations héritées pour les rejouer avant qu'elles ne se figent.

Le versant de la singularité ne s'oppose donc pas à celui de la spécificité mais le complète. Les études littéraires ont aussi pour mission de mettre en perspective la façon dont les écritures prennent en compte, traversent, s'approprient la position spécifique qui les détermine – cette *traversée* pouvant s'opérer selon différentes logiques. En cela, le versant de la singularité ne nous ramène pas aux problématiques de l'individualité, de l'unicité ou de l'exception, et ne conduit pas à étudier les textes comme des météorites survenus on ne sait d'où, soustraits aux influences, à l'idéologie, aux mouvements sociaux, à l'histoire en somme. Il souligne au contraire que l'écrivain est sujet du langage, qu'il détient par là même cette capacité d'appropriation mise en exergue par Benveniste et que cette appropriation peut s'opérer selon plusieurs logiques différentes, ce qui n'empêche pas que plusieurs écritures peuvent relever d'une même logique.

IV. Trois formes de l'un (petites remarques lacaniennes)

S'il n'est pas possible, dans le cadre de ce volume, d'illustrer l'articulation proposée du *spécifique* et du *singulier* au travers d'exemples concrets, nous pouvons cependant présenter rapidement trois logiques d'appropriation différentes, en évoquant les notions lacaniennes d'identification, de sujet et d'insigne.

A. Les Identifications

L'aspiration vers l'Un est commune aux hommes. L'identification à des traits idéaux divers prélevés dans le champ social (le champ de l'Autre, le symbolique) donne justification et orientation à l'existence. Le sujet qui se revêt de significations idéalisantes, universalisantes, qui le font égal et frère de certains autres, qui le font Un avec l'Autre, se sert de valeurs, d'idéaux qui lui préexistent. Dans ce cas, il y a anticipation de l'Autre sur l'Un. Parfois, ces identifications peuvent avoir des effets malheureux, ce qu'a montré La Fontaine avec sa fable de la

grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf. Trop grande importance de l'Autre, dans ce cas, trop grande consistance de ce champ duquel le sujet prélève ce qui lui permet de compter.

B. Le Sujet

Mais compter laisse un reste. Jamais on ne s'égale totalement aux valeurs qu'on se donne, même si le Sur-Moi y pousse. Une petite anecdote de Piaget en témoigne. Il nous rapporte ce qu'il considère comme le bon mot d'un enfant, et qui n'est, en fait, qu'une preuve de rigueur de la part de celui-ci. "J'ai trois frères, dit ce petit garçon, Paul, Ernest et moi." Il a sa place dans le champ familial au titre de frère, il se compte donc parmi les frères. Le mot 'frère' préexistait afin qu'il l'emprunte pour s'épingler. C'est la communauté qui se fonde d'une identification anticipante, comme nous l'avons déjà vu plus haut.

Mais ici, grâce à son énonciation "j'ai trois frères", l'enfant se désigne ('je') par soustraction à l'Autre. Il le décomplète en même temps qu'il s'y compte, comme un en trop ou un en moins.

C'est une soustraction subjective, foncière, structurale, qui n'a rien à voir avec la bonne volonté ou le rejet de l'Autre. L'énonciation subjective interdit la réduction de l'Autre à l'Un, qui se fait par le biais des identifications. Il n'y a de véritable sujet que soustrait à l'Autre. Le sujet est vide, il n'a pas sa place dans la série de l'Autre. Cela le pousse à souhaiter être mis en rang d'oignons. En se distinguant éventuellement: les traits de distinction deviennent, à l'occasion, traits de conformité (réponse à une sorte de commandement de l'Autre, qui bouche la béance subjective).

C. L'Insigne

Chacun fait son entrée dans le monde comme le vilain petit canard de l'histoire. Ce pauvre petit canard était considéré comme très laid par ses frères. Pourtant, il se trouvait comme eux dans la file qui suivait la mère cane. Nouvelle illustration du Un identifié et du sujet qui fait exception! Jusqu'au jour où il devint un cygne, car la mère cane avait couvé un œuf de cygne avec les siens. Et les petits cygnes tout noirs deviennent d'un blanc resplendissant, deviennent insignes.[6] La figure de l'insigne ne désigne pas une identification comme les autres, prélevée dans un ensemble déjà-là dans le symbolique. Est insigne ce qu'on distingue à quelques signes remarquables. C'est l'invention d'un trait

[6] Jeu de mots emprunté au cours de Jacques-Alain Miller, "Ce qui fait insigne" (1986-1987), dans le cadre de la Section clinique et des études approfondies de l'Université de Paris VIII.

singulier qui crée du neuf dans le champ social, et qui est éventuellement reconnu après coup et inscrit. L'insigne se crée à partir de l'injustifiable existence du sujet, qu'aucune identification déjà-là ne peut saturer. C'est un signifiant tout seul qui, quand il naît, n'est pas corrélé à un autre. Tandis que l'identification évoquée précédemment représente le sujet pour un autre. L'insigne, au contraire, se crée à partir de la mise en doute des signifiants venant de l'autre, à partir d'une fonction subjective coupée du Un des identifications: du faire Un avec l'autre.[7]

V. Conclusion

Pour étudier rigoureusement les littératures en Belgique, il y a lieu de prendre en compte la complexité du processus d'appropriation des discours de l'Autre par tout sujet, qu'il soit écrivain ou non. C'est pourquoi il nous semble primordial d'envisager ces littératures en travaillant sur les deux versants de la *spécificité* et de la *singularité*. Si le

[7] Développer et illustrer avec quelque rigueur les trois logiques ici mises en perspective supposerait de consacrer au moins un article complet à chacune d'elles. Il s'agirait de montrer comment l'œuvre de tel ou tel écrivain s'est construite au travers d'un (ou plusieurs) des processus d'appropriation ici présentés, ce qui impliquerait une analyse précise et complexe – à la fois esthétique et contextuelle – de l'œuvre en question. Nous pouvons cependant donner quelques indications à partir de nos travaux récents sur Maurice Maeterlinck, dont l'œuvre et le trajet illustrent bien les trois logiques ici dégagées.

À l'évidence, Maeterlinck entre en écriture par le biais de l'identification: il prélève une série de traits – esthétiques, philosophiques, identitaires – chez les auteurs qu'il affectionne et qu'il traduit parfois (la critique a bien mis en exergue la multiplicité de ces influences et montré ainsi que les ingrédients de son œuvre ne sont guère originaux), chez ceux qu'il côtoie aussi. On voit bien que, par le biais des adhésions qu'il revendique, Maeterlinck se constitue une famille et se construit une identité spécifique, par identification au mythe de l'âme belge, en particulier.

Mais ce processus d'identification passe notamment par l'appropriation d'un discours sur la langue qui conduit Maeterlinck à mettre en question ce processus même et, ce faisant, à se décompter comme sujet: au travers du rapport fantasmatique qu'il entretient avec la langue française, Maeterlinck fait l'expérience concrète de l'aliénation structurale qui détermine tout sujet en tant qu'il est sujet du langage et son premier théâtre peut être interprété comme une réaction de séparation, comme l'invention d'une réponse par laquelle Maeterlinck se décompte de l'ensemble identificatoire qu'il a constitué à un autre niveau (Piret, 2000 et 2002b) – ensemble identificatoire où il viendra d'ailleurs se réinscrire dans un deuxième temps, celui de la conformité, à la fois esthétique (le second théâtre) et institutionnelle (les honneurs).

Enfin, il y a dans le travail de Maeterlinck une forme de pari, qui le rend insigne: le maniement inédit de l'énigme et de la cruauté le conduit à inventer un nouveau champ esthétique (Michaux, 2002) et c'est ainsi que son premier théâtre annonce, comme l'ont constaté de nombreux critiques, plusieurs œuvres majeures du XXe siècle.

premier est particulièrement bien mis en évidence par les études d'inspiration sociologique, le second suppose la réhabilitation des études esthétiques – au sens strict: il s'agit moins de répertorier les différents problèmes que les œuvres thématisent explicitement que de mettre en perspective les dispositifs structuraux et énonciatifs qu'elles inventent pour transformer les cadres discursifs au travers desquels ces problèmes sont pensés. C'est dans ce cadre seulement que la vaste question des rapports entre langue, littérature et territorialité pourra être analysée dans toute sa complexité, c'est-à-dire au-delà de la simple dialectique des identifications revendiquées ou récusées (et donc confirmées).

Samenvatting

De studie van 'literaturen in België' leidt tot het in vraag stellen van de – in de 'grote' literaturen als evident beschouwde en daarom natuurlijk lijkende – convergentie tussen de categorieën 'taal', 'literatuur' en 'territorialiteit'. Deze bijdrage probeert om deze belangrijke problematiek uit te klaren door een theoretische discussie van de betrokken categorieën.

Om deze complexe kwestie grondig te analyseren is het noodzakelijk om het literaire feit te benaderen in zijn dubbele relatie tot 'la langue' (de taal als systeem van regels) en 'le langage' (de concrete realisatie van talige uitingen). Enerzijds is het subject al van voor zijn geboorte bepaald door een netwerk van predeterminaties (de naam die het zal dragen, de verwachtingen en angsten die het zal bejegenen...) waaronder bovenal de erfenis van een (of meerdere) taal (talen), die fungeert als een territorialiserende factor bij uitstek. Anderzijds, vermits het niet alleen een 'langue' maar ook een 'langage' erft en vermits deze 'langage' een scheidende functie heeft en zo ook als een deterritorialiserende kracht kan functioneren, krijgt het subject doorheen de tijd toegang tot de orde van het symbolische en ziet het zich in staat om niet vervreemd te blijven van het verlangen van de Andere, om er afstand van te nemen, om uit de weerspiegeling van identificaties te treden. Literatuur, als kunst van de taal, wordt bepaald door dit dubbel linguïstisch effect.

Op basis hiervan kan men twee verschillende maar complementaire aspecten van literatuurstudie definiëren: het aspect van de specificiteit en dat van de singulariteit. De literatuurstudie heeft eerst en vooral de opdracht om de specifieke identificaties – waarden en opvattingen waaraan een collectiviteit belang hecht, modellen en idealen waarmee ze zich identificeert – van waaruit een schrijver geacht wordt te werken, in kaart te brengen. Daarna moet ze zich buigen over de verschillende singuliere appropriëringslogica's van deze erfenis: zoals ieder subject ondervindt de schrijver de afstand die 'le langage' doet ontstaan en capteert hij dus niet onvoorwaardelijk 'la langue' en de identificaties die ze genereert; het schrijven kan een middel vormen om de identificaties die op een bepaald ogenblik aan 'la langue' vasthangen te

bevragen, om de dominante vertogen van de beschaving te bevragen, om kritisch afstand te nemen van de overgeërfde vormen en betekenissen en ze opnieuw te interpreteren vooraleer ze zich figeren.

Bibliographie

Benveniste, Émile. "De la subjectivité dans le langage." *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris: Gallimard, 1966. 258-266.

Deleuze, Gilles et Guattari, Félix. *Kafka. Pour une littérature mineure*. Paris: Minuit, 1975.

Dubois, Jacques. *Pour Albertine. Proust et le sens du social*. Paris: Seuil, 1997.

Grutman, Rainier. *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*. Montréal: Fides-Cétuq, 1997.

Michaux, Ginette. "La mélancolie et l'énigme dans le premier théâtre de Maeterlinck." *Présence/absence de Maurice Maeterlinck*, eds. C. Angelet et M. Quaghebeur. Bruxelles: Labor, 2002.

Michaux, Ginette et Piret, Pierre. *Logiques et écritures de la négation. Freud, Lacan, Derrida. Claudel, Baillon, Ponge, Blanchot*. Paris: Kimé, 2000.

Piret, Pierre. "La Francophonie littéraire: un cadre théorique." *Frontières de la francophonie, francophonie sans frontières*. Actes du colloque de Paris XIII-Nord, organisé par le Centre d'études littéraires francophones et comparées, les 12 et 13 mars 1999, eds. V. Bonnet. Coll. *Itinéraires et contacts de cultures*, Paris: L'Harmattan, 2002.

Quaghebeur, Marc. "L'identité ne se réduit pas à la langue." *L'Identité culturelle de la Belgique et de la Suisse romande.* Actes du colloque international de Soleure (juin 1993), eds. P. Gorceix. Paris: Honoré Champion, 1997. 59-105.

—— "Et si nous cessions d'hypostasier la langue." *Belgique toujours grande et belle. Revue de l'Université de Bruxelles*, eds. A. Pickels et J. Sojcher. Bruxelles: Complexe, 1998. 202-210.

Rey-Flaud, Henri. *L'Éloge du rien. Pourquoi l'obsessionnel et le pervers échouent là où l'hystérique réussit*. Paris: Seuil, 1996.

Stengers, Jean. *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. T. 1: les racines de la Belgique jusqu'à la Révolution de 1830*. Bruxelles: Racine, 2000.

Trésor de la langue française (TLF). T.XVe (sale-teindre). Paris: Gallimard-CNRS-Institut National de la Langue Française (Nancy), 1992.

Zenoni, Alfredo. *Le corps de l'être parlant. De l'évolutionnisme à la psychanalyse.* Préface de Léon Cassiers. Bruxelles: De Boeck – Université, 1991.